APRÈS ART. 5 N° **1848**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1848

présenté par Mme Rossi, Mme Park, M. Arend, Mme Pascale Boyer, M. Fugit, M. Haury, Mme Meynier-Millefert et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.